

Réaménagement et sécurisation de la partie Nord de la rue Philippe de Lassalle

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, les riverains, parents d'élèves et associations d'usagers de la rue Philippe de Lassalle alertent sur la dangerosité des cheminements piétons, notamment sur la partie Nord de la rue. En effet, la vitesse excessive des véhicules à proximité des équipements publics (cimetière, stades, piscine, crèche, résidence personnes âgées) et des groupes scolaires (écoles La Fontaine et Charles Démia, Cité scolaire Saint-Exupéry) rend difficile les traversées piétonnes et renforce le sentiment d'insécurité.

Un diagnostic en marchant réalisé le 29 avril 2021 avec le Conseil de quartier Ouest et les acteurs du territoire avait également permis de pointer ces problèmes.

Aussi, conformément à nos engagements d'apaiser l'espace public, nous avons choisi pour 2022 de prioriser un aménagement au Nord de la rue Philippe de Lassalle, dans la continuité de la mise en accessibilité de l'entrée de l'ancien cimetière de la Croix-Rousse réalisée en 2021. **Les objectifs de ce projet sont l'apaisement de la circulation automobile, la sécurisation des cyclistes, l'amélioration et la végétalisation du cheminement piéton.**

Une réunion d'information et de consultation a eu lieu le 12 octobre dernier au Centre social Pernon. Différents scénarios ont été présentés sur lesquels les habitants et habitantes ont pu réfléchir et réagir. Suite à ce temps d'échange, le scénario finalement retenu qui remplit l'ensemble des objectifs fixés, est le suivant :

- **Voie de circulation Nord/Sud : création d'écluses pour apaiser la circulation,**
- **Voie de circulation Sud/Nord jusqu'à la rue d'Ypres : voie réservée aux bus et aux vélos,**
- **Nouvel aménagement du cheminement piéton sur le trottoir Est et végétalisation,**
- **Création de nouvelles traversées piétonnes.**

Conformément aux souhaits des habitants, des bancs seront installés selon les possibilités d'implantation au vu des contraintes techniques réglementaires. Des percées visuelles seront conservées dans la partie végétalisée Nord pour maintenir la vue via l'ancien cimetière.

De plus, nous proposons aussi **la création de jardins citoyens** (voir au verso). Cette création de jardins citoyens, ou l'émergence d'autres projets d'animation de ce secteur, sera l'occasion de nouveaux temps d'échanges au courant de l'année.

L'ensemble de ces aménagements offrira un cadre de vie amélioré au bénéfice du plus grand nombre.

Salutations dévouées,

**Élodie Trias, 1^{ère} adjointe du 4^{ème} arrondissement,
Mobilité et Voirie - Nature en Ville**



Réaménagement et sécurisation de la partie Nord de la rue Philippe de Lassalle



PLANNING DES TRAVAUX

Sous réserve de conditions météorologiques favorables.

- **Fin février** : abattage des arbres dont l'état sanitaire est mauvais
- **Mars** : travaux d'assainissement
- **Mars/avril** : travaux de voirie
- **Fin avril/mai** : marquage
- **Automne** : plantation des arbres

Certaines phases nécessiteront la mise en place d'alternat avec feu pour la circulation automobile, ainsi que la déviation des flux piéton et automobile. L'accès aux véhicules des riverains sera maintenu, ainsi que les accès des véhicules de secours et de collecte. La communication sera mise en place aux abords du chantier afin d'informer les usagers.

APPEL À CANDIDATURE POUR UN JARDIN CITOYEN

La végétalisation de la ville est source de bienfaits inestimables. Outre l'embellissement du cadre de vie ou la limitation de l'imperméabilité des sols, elle est un moyen de lutter contre les îlots de chaleur urbaine et d'améliorer la qualité de l'air. En parallèle des grands projets de nature, la Ville de Lyon est engagée dans une démarche de promotion de végétalisation citoyenne via le dispositif des Jardins de rue. Concrètement, la Ville de Lyon accompagne les porteurs de projets, réalise d'éventuels travaux et fournit la terre, les végétaux et les conseils de jardinage. Elle confie ensuite la gestion des jardins de rue aux porteurs de projets.

Dans le cadre du réaménagement de la rue Philippe de Lassalle, **la Mairie du 4^{ème} s'associe au Conseil de quartier Ouest pour vous proposer de dédier certains futurs espaces végétalisés à du jardinage citoyen. S'il y a des habitantes et habitants intéressés, le jardin citoyen sera aménagé entre la rue Sabran et la rue d'Ypres. Les végétaux seront choisis, plantés et entretenus par le collectif d'habitants et habitantes.**

Contactez : mairie4.messagerie@mairie-lyon.fr

